

Seul le prononcé fait foi



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL  
POUR INVESTIR DANS NOTRE PLANÈTE

## **Allocution d'ouverture**

**Monique Barbut**

**Directrice générale et présidente**

**Fonds pour l'environnement mondial**

Sixième Forum mondial de l'eau : Priorité d'action 1.5 : Contribuer, grâce à l'eau, à la coopération et à la paix

Mardi 14 mars 2012, 8H30

Lieu : PC-8-Callelounge

Palais de Congres (Level1)

Mesdames et Messieurs,

L'eau est vitale pour notre planète. Les réseaux hydrographiques aident à alimenter notre économie et nourrissent des écosystèmes sources de vie. La sécurité alimentaire, la santé publique et les opportunités économiques dépendent toutes de notre mode de gestion de cette ressource que nous partageons. Notre vie elle-même est conditionnée par l'accès à l'eau potable.

Or la communauté internationale se détourne trop souvent de la problématique de la gestion de l'eau pour privilégier des questions apparemment plus urgentes, comme le changement climatique, la santé et la diversité biologique. Depuis quelques dizaines d'années, les sources d'eau douce de notre planète connaissent une dégradation rapide imputable à diverses pressions mondiales, dont la croissance démographique, les pénuries alimentaires et la modification du climat. Ainsi, l'irrigation irraisonnée des cultures dans les bassins hydrographiques et au-dessus des nappes souterraines provoque la dégradation et la raréfaction de la ressource, contribuant ainsi à l'appauvrissement des populations vivant en aval.

Nous au FEM, nous nous intéressons aux eaux transnationales. Les ressources en eaux transnationales, qu'il s'agisse de bassins fluviaux ou de nappes souterraines, lient les peuples de pays voisins, et contribuent aux revenus et aux moyens d'existence de centaines de millions de gens dans le monde. Les zones humides transfrontalières, telles que les lacs et les plaines inondables, sont des écosystèmes qui assurent des services irremplaçables, favorisant la production alimentaire, atténuant les inondations et protégeant contre la pollution.

Les eaux transnationales relient les sociétés, créant une interdépendance hydrologique, économique et sociale.

Elles sont capitales pour le développement économique, le recul de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Des questions aussi vitales que la stabilité politique régionale peuvent tenir au degré de coopération ou de méfiance entre des pays partageant le même bassin ou la même nappe.

Et depuis 20 ans, on réalise de plus en plus que la sécurité alimentaire, énergétique, sanitaire et environnementale d'une nation dépend de ressources en eau partagées avec les pays voisins. Avec le concours du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), les gouvernements ont engagé des actions conjointes pour préserver les nombreux avantages retirés des réseaux hydrographiques transnationaux.

Créé en 1991 en tant que mécanisme pilote d'aides financières directes, le FEM est devenu la principale institution de financement ayant le mandat, les capacités et l'expérience nécessaires pour faire face aux défis actuels et futurs liés à la gestion des masses d'eau douce transnationales. Pour certains, le terme « eaux internationales » ne désigne que la haute mer. Pour nous, il se rapporte aux ressources en eau que partagent plusieurs pays. Le FEM a créé le domaine d'intervention « eaux internationales » pour aider les pays à trouver ensemble des solutions aux tensions croissantes que suscitent les grandes masses d'eau. Cet outil permet d'aider les pays à gérer conjointement leurs eaux de surface et leurs nappes souterraines transnationales, et à partager les avantages qu'elles procurent.

En 20 ans d'existence, le FEM, en collaboration avec dix institutions partenaires, a financé plus de 250 projets dans le domaine des eaux internationales. Ces projets ont aidé 149 pays bénéficiaires et 24 pays non bénéficiaires à nouer des liens de confiance qui leur ont permis d'œuvrer de concert à la gestion des masses d'eau douce et des systèmes marins qu'ils partagent.

Les interventions du FEM ont montré combien la coopération dans le domaine de l'eau pouvait avoir une influence positive sur le climat politique. Le FEM intervenait déjà dans le bassin du Danube, au côté du Programme des Nations unies pour le développement, avant même que les 11 pays riverains et la Commission européenne signent la Convention sur la protection du Danube, en 1994. Bien que cette époque semble déjà lointaine, je suis sûre qu'aucun d'entre vous n'a oublié que notre aide s'est poursuivie pendant les conflits armés qu'a connus la région du bassin du Danube. C'est un contexte

que le FEM connaît bien. Ainsi, dans le cadre des accords de paix du Moyen-Orient, le FEM et la Banque mondiale ont aidé la Jordanie à repenser ses plans d'aménagement du territoire en consultation avec ses voisins afin de protéger les fragiles récifs coralliens transnationaux du golfe d'Aqaba. Le FEM est également la première source de financement des projets mis en œuvre dans le bassin du Nil. Il a alloué 79 millions de dollars pour créer des conditions plus propices à la paix, à la sécurité et à la stabilité, dans le cadre de huit projets novateurs de gestion transnationale de l'eau. Il favorise en outre la coopération en mer de Chine méridionale, dans les bassins de l'Orange, de l'Okavango, de la Kura-Aras, ainsi qu'en mer Caspienne. En nombre d'occasions, ces initiatives ont été un premier pas décisif vers le dialogue et la coopération là où régnaient la discorde et le conflit.

La communauté internationale doit cependant redoubler d'efforts pour protéger et gérer convenablement les eaux transnationales. Rares sont ceux qui ont conscience que près de 97 % de l'eau douce de la planète, masses glaciaires exceptées, est souterraine, et que les fleuves et lacs gigantesques que nous voyons ne représentent qu'environ 3 % des disponibilités en eau. Ressource essentielle pour s'adapter aux effets du changement climatique, ces nappes souterraines s'amenuisent toutefois à un rythme rapide.

Au niveau national, les gouvernements doivent trouver des solutions efficaces pour résoudre les conflits d'usage et les emplois concurrentiels de l'eau des fleuves, des lacs et des nappes. Si dans un pays, cette ressource transnationale est principalement utilisée pour la production alimentaire, dans un autre, ce sera surtout une ressource énergétique, et dans un troisième, elle servira avant tout à la consommation des ménages. Ces conflits ne peuvent toutefois être résolus par la seule intervention des responsables de la gestion de l'eau. Tous les secteurs de la société pour lesquels la ressource est un enjeu doivent se concerter pour en définir les utilisations prioritaires, puis travailler avec leurs homologues des pays voisins. Pour notre part, nous privilégions aujourd'hui les programmes multisectoriels à long terme qui recourent plusieurs des secteurs de travail du FEM, comme la gestion des sols et l'énergie.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de m'attarder un instant sur la question du financement durable, un aspect important de la coopération sur les masses d'eau communes. Pour atteindre nos objectifs, nous devons disposer d'une base financière viable permettant de couvrir le coût d'application des dispositifs institutionnels, des cadres juridiques et des systèmes de gestion voulus, notamment le suivi, le partage des données et l'évaluation.

Dans la plupart des cas, les investissements nécessaires à l'utilisation efficace, mais aussi durable, des ressources en eaux transnationales dépassent les moyens des pays riverains. Différents mécanismes financiers sont donc employés pour faciliter ces investissements. Les banques internationales de développement et les fonds de développement spécialisés expérimentent différentes formules innovantes, avec d'excellents résultats. C'est notamment le cas des partenariats stratégiques créés pour constituer des fonds d'investissement régionaux qui permettent de mobiliser de considérables financements additionnels. D'autres mécanismes de financement novateurs, dont les fonds autorenewelables régionaux, la rémunération des services écosystémiques, le cofinancement de projets par des pays riverains, et le recouvrement du coût des services d'eau pourraient constituer des solutions envisageables pour le financement durable des institutions transnationales chargées de la gestion conjointe de la ressource et des programmes d'investissement. Ces mécanismes de financement plus sophistiqués supposent toutefois une forte volonté politique et des structures institutionnelles complexes sur lesquelles ce Forum, nous l'espérons, insistera. S'agissant de l'objectif-cible 6 de cette Priorité d'action, je suis donc heureuse d'annoncer que le FEM s'engage à renforcer considérablement sa contribution d'ici 2015, **en doublant au moins, par rapport aux quatre dernières années, l'aide qu'il apporte à la gestion des bassins fluviaux et des nappes souterraines que plusieurs pays partagent.**

Les revenus et les moyens de subsistance de centaines de millions de gens dépendent de nappes souterraines, de lacs et de bassins fluviaux transnationaux. Ces masses d'eau commune peuvent devenir des sources de conflit, aussi bien que des moteurs de coopération régionale, de développement socio-économique, de sécurité et de paix. Pour

sa part, le FEM tire fierté de l'importance qu'il accorde à la question des eaux internationales et de l'aide qu'il a apportée dans ce domaine, contribuant ainsi à améliorer la stabilité régionale, la sécurité et la création d'institutions de gestion conjointe au profit de pays qui se disputaient jusque-là l'eau des fleuves et des bassins qu'ils partagent, ou d'États fragilisés au sortir de conflits régionaux. Devant la perspective d'une augmentation des inondations, des sécheresses et des conflits d'usage de l'eau, le FEM se tient prêt à répondre aux besoins des pays bénéficiaires pour les aider à mieux gérer leurs ressources en eau de surface et en eau souterraine.

Je vous remercie de votre attention.